



indemnisation apres accident de la route

Par **goldwing56**, le **11/02/2019** à **14:44**

bonjour

accident de la route non responsable avec blessures ,le 28/08/2017 une proposition d'indemnisation a été faite par l assurance apres avoir été vue par un medecin designe par l assurance .je signale que le chirurgien qui ma operer na toujours pas fait de certificat de consolidation

d'autre part un irm passé un peu plus tard suite a mes plaintes de douleur aux deux genoux avec une grosse gêne dans mon travail ,avec une possibilité d operation dans les mos qui viennent

d autre part j ai fait une simulation ,la proposition est bien en dessous de la votre

ne sachant que faire dans se cas et a qui m adresser .

merci de bien vouloir me repondre svp

Par **OUERFELLI**, le **12/02/2019** à **00:38**

Bonjour,

dans votre cas il faut prendre un avocat spécialisée dans les dommages corporels, c'est la seule solution.

cordialement